

---

## Cahier 1

# Chapitre 3

Le marché du travail,  
d'un retournement conjoncturel à l'autre

Geneviève Canceill

Dares



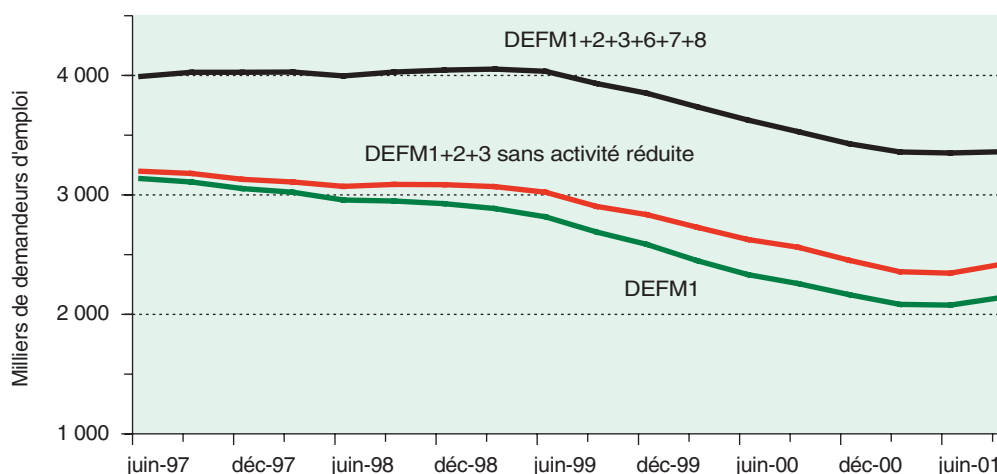
## Quatre ans de baisse du chômage

À partir de la mi-1997, la reprise économique a généré un fort volume de créations d'emplois et multiplié les débouchés sur le marché du travail. Dans un premier temps, la hausse du chômage, mesurée par la demande d'emploi recensée, a été simplement jugulée, puis, à partir de la mi-1999, la décrue du chômage s'est accélérée. Ce mouvement s'est poursuivi jusqu'au printemps de l'année 2001 (voir encadré). Le bilan de l'année 2000 est exceptionnellement positif : l'enquête Emploi de l'Insee compte, de mars 2000 à mars 2001, 500 000 actifs occupés de plus et 300 000 chômeurs (au sens du Bit) de moins. Les six mois suivants voient la situation se dégrader : arrêt du recul du chômage et même, selon certains indicateurs, remontée (modeste) de celui-ci. La conjoncture du printemps et de l'été 2001, assez instable, présente une image contrastée selon les indicateurs utilisés.

L'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à l'Anpe dans toutes les catégories (Defm1, 2, 3, 6, 7, 8 – voir encadré 1) permet d'appréhender un chômage au sens très large, assez proche d'une définition du sous-emploi. Il inclut des personnes qui occupent temporairement un emploi, souvent pour une partie de leur temps seulement, population habituellement désignée comme relevant du « halo autour du chômage ». L'indicateur des Defm de toutes catégories plafonne jusqu'en juin 1999 un peu au-dessus de 4 millions de personnes (en données Cvs) ; après une baisse continue jusqu'au premier trimestre 2001, il atteint 3,36 millions fin mars 2001 et se maintient à ce niveau depuis lors (graphique 1).

Graphique 1

### Les effectifs de demandeurs d'emploi depuis juin 1997



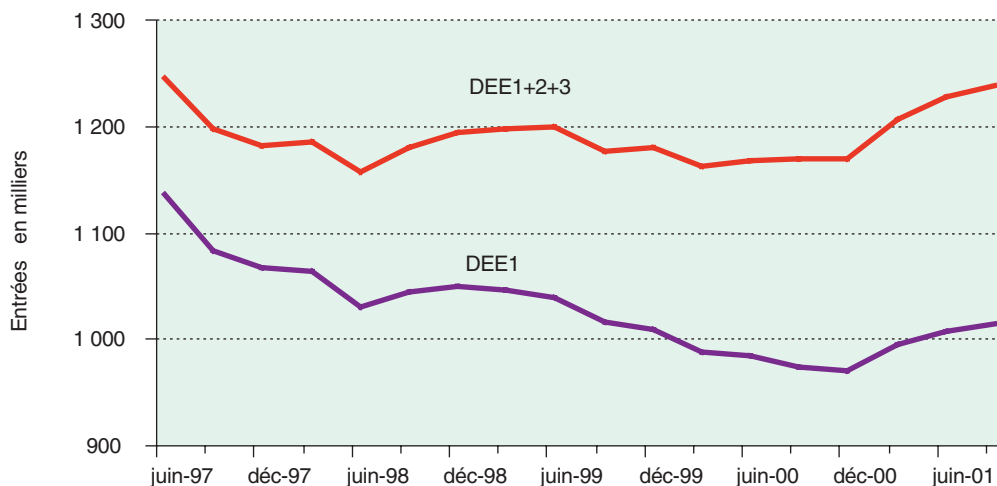
Sources : Mes-Dares, Anpe  
Données Cvs  
Defm : voir définitions

Plus réactif à la conjoncture est l'ensemble des inscrits à l'Anpe n'exerçant aucune activité « occasionnelle ou réduite » (Defm1, 2, 3 sans activité réduite). Cet agrégat conceptuellement proche de la définition du chômage Bit baisse modérément entre juin 1997 et juin 1999 (de 3,2 à 3 millions de demandeurs d'emploi en données Cvs), plus rapidement ensuite, pour atteindre un plancher de 2,35 millions au second trimestre 2001. Il repasse au-dessus de 2,4 millions fin septembre 2001, soit une hausse de 3,2 % au cours du troisième trimestre.

Si à l'été 2001, la dégradation de la conjoncture est relativement peu sensible sur le volume des inscrits (quelle que soit la mesure utilisée), elle est encore moins perceptible sur le chômage de longue durée. En effet, celui-ci bénéficie toujours de l'effet retardé de la baisse des inscriptions. En outre, les programmes d'accompagnement des demandeurs d'emploi de longue durée mis en place par l'Anpe ont continué de porter leurs fruits. Au total, avec un recul significatif de 2,5 % au second trimestre de 2001, l'indicateur du chômage de longue durée des Defm1 (demandeurs d'emploi à la recherche d'un Cdi à temps plein depuis plus d'un an) se démarque de la quasi stabilité de l'ensemble des Defm1. En revanche, les entrées à l'Anpe sont nettement orientées à la hausse depuis le début de l'année 2001 et signalent clairement une rupture dans la tendance établie depuis l'été 1997 (graphique 2). En conséquence, le poids du chômage de longue durée continue à diminuer : il frôle les 30 % à fin septembre 2001 pour les inscrits de catégorie 1 (graphique 3).

Graphique 2

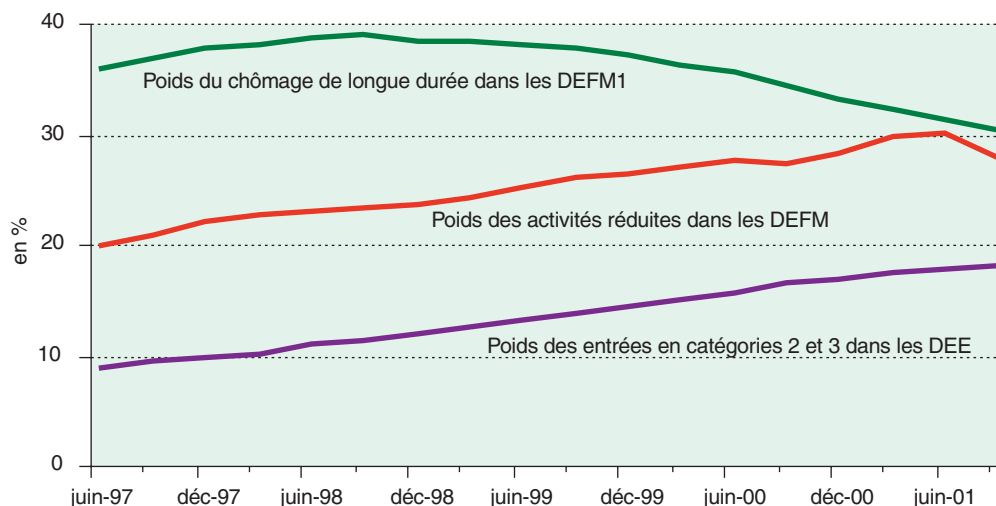
**Les entrées à l'Anpe depuis juin 1997**



Sources : Mes-Dares, Anpe  
Données Cvs, cumul trimestriel  
Dee : voir définitions

Graphique 3

Quelques caractéristiques du marché du travail (juin 1997-septembre 2001)



Source : Mes-Dares, Anpe  
Données Cvs  
Defm, Dee : voir définitions

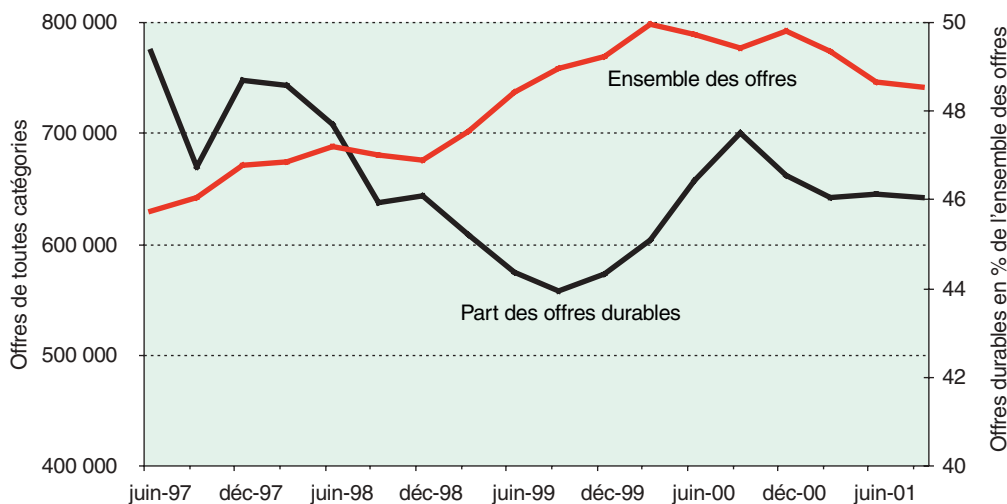
### Fort dynamisme des emplois non durables jusqu'à fin 1999

Au cours des dernières années, le développement de l'emploi salarié s'est largement appuyé sur l'essor des emplois à durée limitée (contrats à durée déterminée, missions d'intérim...) et à temps partiel. La consolidation de la reprise, renforcée par les effets sur l'emploi de la réduction du temps de travail, met un terme à cette expansion des formes particulières d'emploi. La part des emplois à temps partiel diminue dès 1999. Mais surtout, l'année 2000 voit un repli des emplois sous Cdd (-3 % entre mars 2000 et mars 2001) et au contraire une forte poussée des contrats à durée indéterminée du secteur privé (+4,6 %) qui prennent le relais des précédents, à côté d'un intérim encore très dynamique (+12 %).

L'examen des offres d'emploi déposées à l'Anpe confirme ce diagnostic. Même si elles n'éclairent que partiellement le marché du travail, elles fournissent des indications précieuses sur la nature des emplois disponibles. Les deux années qui ont suivi la reprise de l'été 1997 ont été marquées par un afflux d'offres d'emploi de courte durée, et la proportion des offres durables (Cdi ou Cdd de plus de 6 mois) a donc régressé (graphique 4). Cette part passe de 49,3 % pour les offres enregistrées au second trimestre 1997 à 47,7 % pour le trimestre homologue de 1998 et 44,4 % l'année suivante (données Cvs). Ensuite, à partir de la fin de l'année 1999, l'emploi stable regagne du terrain. Le retournement conjoncturel du printemps 2001 affecte à nouveau la qualité des emplois offerts, et les offres durables marquent le pas.

Graphique 4

**Offres d'emploi déposées à l'Anpe**



Source : Mes-Dares, Anpe  
Données Cvs, cumul trimestriel

**Les demandeurs d'emploi se coulent dans les formes particulières d'emploi, recherchées ou adoptées faute de mieux**

Les demandeurs d'emploi ont parfois réajusté leur demande pour s'adapter à ces nouvelles formes d'emploi. Le service public de l'emploi a lui aussi répondu à cette mutation du marché du travail par des classements plus fréquents des demandeurs d'emploi dans les catégories prévues pour les recherches d'emplois « atypiques ». Ainsi, tout au long de la période, les entrants à l'Anpe sont de plus en plus nombreux à se déclarer à la recherche d'un emploi à temps partiel (inscrits en catégorie 2) ou à durée déterminée (catégorie 3). Ensemble, ces deux groupes représentent 18 % du flux d'entrée au chômage en juin 2001, contre 9 % quatre ans auparavant <sup>1</sup> (graphique 3).

Parallèlement, les résultats de l'enquête Emploi font ressortir l'importance décroissante parmi les salariés travaillant à temps partiel de ceux qui souhaiteraient travailler davantage (temps partiel dit « subi »). La recherche d'emplois de courte durée, telle qu'elle est enregistrée par l'Anpe, repose vraisemblablement sur une adaptation (des chômeurs comme des gestionnaires) à la réalité des emplois offerts. Il en va sans doute autrement de la recherche d'emplois à temps partiel, pour lesquels il semble exister une demande autonome.

<sup>1</sup> Ces demandeurs, principalement ceux inscrits en catégorie 2, restent plus longtemps au chômage que les demandeurs à la recherche d'un emploi en Cdi à temps plein et de ce fait, représentent 25 % du stock total des demandeurs d'emploi.

Toujours plus nombreux sont les demandeurs d'emploi qui exercent une activité occasionnelle ou réduite tout en restant inscrits à l'Anpe dans l'attente d'un emploi de meilleure qualité. 30 % des inscrits de toutes catégories ont exercé au moins une heure d'activité au cours du mois de juin 2001, contre 20 % en juin 1997 (graphique 3). Près d'un demandeur d'emploi sur deux (44 % des inscrits de juin 2001) a travaillé à un moment ou un autre de sa période de chômage, pour une durée mensuelle de travail de 50 heures en moyenne <sup>2</sup>.

La pratique des activités réduites est encouragée par les règles d'indemnisation du chômage qui permettent, sous certaines conditions, le cumul des revenus d'activité avec tout ou partie de l'allocation (dispositif dit « d'intéressement ») <sup>3</sup>. Cette politique repose sur l'hypothèse que tout emploi, même de courte durée, tend à maintenir l'employabilité du chômeur. Un marché du travail riche en offres d'emplois précaires facilite l'adoption de tels comportements par les demandeurs d'emploi au cours de leur recherche d'emploi. Ces pratiques sont liées en particulier aux opportunités que constituent les missions d'intérim. Le récent repli de l'intérim a déjà produit des effets sensibles sur le taux de pratique d'activités réduites, qui est revenu en septembre 2001 à son niveau de décembre 2000.

Pour ceux qui quittent le chômage, l'horizon reste le plus souvent incertain. Les sorties de la liste des demandeurs d'emploi ne sont souvent que des sorties provisoires. Une enquête auprès d'un échantillon de personnes sorties de l'Anpe en juin 2001 met en évidence la fragilité de leur retour en emploi. Pour un peu plus de la moitié des sortants, cet événement coïncide avec la reprise d'un emploi <sup>4</sup>. Parmi ces derniers, un tiers seulement a pu trouver un Cdi (tableau 1).

*Tableau 1*

**Statut des emplois retrouvés par les demandeurs d'emploi sortis de l'Anpe en juin 2001**

	En %
Cdi	32,0
Cdd de six mois ou plus	10,4
Cdd de moins de six mois	24,3
Missions d'intérim	16,4
Emplois saisonniers, vacances	6,6
Ces et autres emplois aidés	8,1
Autres statuts	2,2
Ensemble des reprises d'emploi	100,0

Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8.

Source : enquête auprès des sortants de l'Anpe.

<sup>2</sup> Moyenne calculée par mois d'inscription pour les demandeurs ayant travaillé au moins une heure au cours de leur demande.

<sup>3</sup> Elle a pu en particulier se développer au bénéfice des chômeurs allocataires de l'Ass ou du Rmi grâce à l'extension du dispositif dans le cadre de la loi de lutte contre les exclusions.

<sup>4</sup> Les autres principaux motifs de sortie sont la formation, la maladie, le passage à la retraite, la dispense de recherche d'emploi, la radiation administrative.

Bien que certains emplois non durables puissent par la suite déboucher sur d'autres emplois en Cdi, les réinscriptions rapides à l'Anpe sont fréquentes. Ainsi, 18 % des personnes qui ont quitté les listes de l'Anpe en décembre 2000 sont revenues dans les trois mois, et 33 % dans les six mois<sup>5</sup>. Symétriquement, les personnes venues s'inscrire au chômage sont déjà connues des services de l'Anpe pour avoir été précédemment inscrites : pour plus de la moitié au cours de l'année écoulée, et pour plus d'un tiers dans les six mois précédant la nouvelle inscription (tableau 2).

Tableau 2

**Indicateurs de récurrence du chômage**

Présence antérieure à l'Anpe	Demandeurs d'emploi nouveaux inscrits en		
	décembre 1998	décembre 1999	décembre 2000
<b>Dans les 12 mois</b> précédant l'inscription de référence :			
– demandeurs déjà inscrits (%)	50,8	52,3	52,0
– durée du chômage antérieur des réinscrits (mois)	6,17	6,27	6,09
<b>Dans les 6 mois</b> précédant l'inscription de référence :			
– demandeurs déjà inscrits (%)	36,4	38,8	37,4
– durée du chômage antérieur des réinscrits (mois)	2,68	2,7	2,64

Champ : Demandeurs inscrits en catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8.

Source : Anpe, fichier historique des demandeurs d'emploi. Calculs Dares.

### L'amélioration du marché du travail : des périodes de chômage plus courtes, mais toujours aussi fréquentes

L'amélioration du marché du travail s'est traduite par une réduction des durées de chômage sur l'ensemble de la période. La durée médiane des demandes (durée telle que 50 % des demandes s'achèvent en moins de temps) s'est nettement raccourcie au cours des trois dernières années : elle est passée de 5,8 mois pour les demandes enregistrées en décembre 1997 à 4,8 mois pour celles de décembre 2000 (tableau 3). Il en est de même des autres caractéristiques de la distribution des durées de chômage. Le gain a été particulièrement appréciable pour les demandeurs d'emploi les plus difficilement réinsérables : le temps nécessaire pour que 75 % de la cohorte aient quitté le chômage a été abrégé de près de deux mois et demi en deux ans (passant de 14,4 mois à 12 mois). On pourrait craindre que le ralentissement de la conjoncture économique observé depuis le début de l'année 2001 ne vienne contrarier cette tendance. De fait, sur six mois, la cohorte entrée au chômage en décembre 2000 a encore fait mieux que les précédentes.

<sup>5</sup> Ces proportions seraient un peu plus élevées si on éliminait de la base du calcul les sorties définitives du marché du travail (retraites, en particulier).

Tableau 3

**Caractéristiques de la distribution des durées de chômage pour 4 cohortes d'inscrits à l'Anpe**

en mois

	Demandeurs d'emploi nouveaux inscrits en			
	décembre 97	décembre 98	décembre 99	décembre 00
Première demande enregistrée				
Premier quartile (Q1)	2,2	2,2	2,0	1,8
Médiane	5,8	5,7	5,0	4,8
Dernier quartile (Q3)	14,4	13,7	12,0	-
Cumul des demandes pendant les 18 mois suivant la première inscription				
Premier quartile (Q1)	4,4	4,3	3,8	-
Médiane	9,8	9,6	8,8	-
Dernier quartile (Q3)	16,3	15,8	14,9	-

Champ : demandeurs inscrits en catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8.

Source : Anpe – Fichier historique des demandeurs d'emploi – Calculs Dares.

*Encadré 1*

**Définitions**

• **Catégories de demandeurs d'emploi**

Les demandes d'emploi en fin de mois (Defm) sont classées par catégories, définies à partir du type de contrat de travail recherché et de l'activité éventuelle du demandeur au cours du mois d'observation.

Les demandes d'emploi enregistrées (Dee) sont classées par catégories, définies à partir du seul type de contrat de travail recherché.

Type de contrat recherché	Demandeurs réputés immédiatement disponibles : <i>demandeurs n'ayant exercé aucune activité + demandeurs ayant exercé une activité réduite d'au plus 78 heures dans le mois</i>	Demandeurs réputés non immédiatement disponibles : <i>demandeurs ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois</i>
Cdi, temps plein	<b>Catégorie 1</b>	<b>Catégorie 6</b>
Cdi, temps partiel	<b>Catégorie 2</b>	<b>Catégorie 7</b>
Cdd, intérim	<b>Catégorie 3</b>	<b>Catégorie 8</b>

• **Chômeurs au sens du Bit**

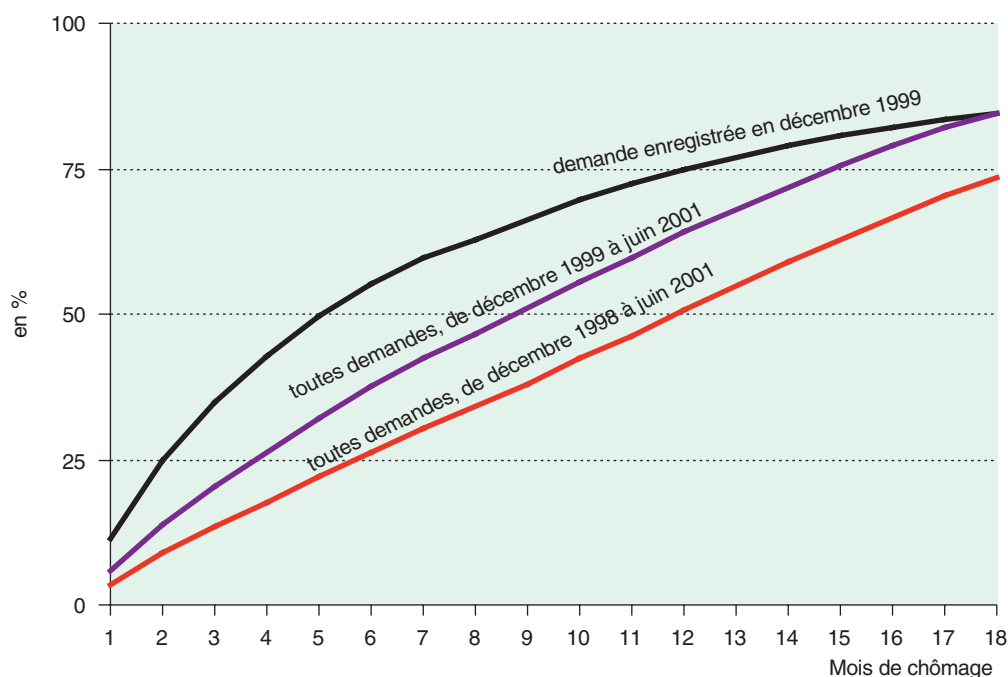
La définition fait intervenir trois conditions :

- être sans emploi (défini au sens le plus large) ;
- être disponible (dans les quinze jours) ;
- être à la recherche d'un emploi (avoir effectué un acte de recherche au cours du dernier mois).

L'importance du chômage récurrent suggère une autre mesure de la durée de chômage que celle qui vient d'être présentée et qui s'intéresse à chaque demande d'emploi prise indépendamment. Si on réunit les différentes demandes déposées par un même demandeur au cours d'un intervalle de temps, on majore sensiblement l'ordre de grandeur des délais nécessaires à une réinsertion. Observons pendant 18 mois, à partir de décembre 1999, la situation des personnes qui viennent d'entrer à l'Anpe. Pour la moitié des inscrits, la fin de cet épisode de chômage surviendra en moins de 5 mois, et pour un quart, en 12 mois au moins (graphique 5). Mais du fait des réinscriptions, entre décembre 1999 et juin 2001, 50 % des demandeurs vont cumuler au moins 9 mois de chômage, et 35 % au moins 12 mois. En effet, plus d'un tiers va revenir déposer une autre demande avant juillet 2001. Sur une fenêtre d'observation plus large de 30 mois, soit 12 mois avant l'inscription de décembre 1999 et 18 mois après, près de la moitié des demandeurs étudiés est présente dans les listes de l'Anpe pendant au moins 12 mois.

Graphique 5

**Durée de chômage de la cohorte entrée à l'Anpe en décembre 1999**



Source : Anpe, calculs Dares.

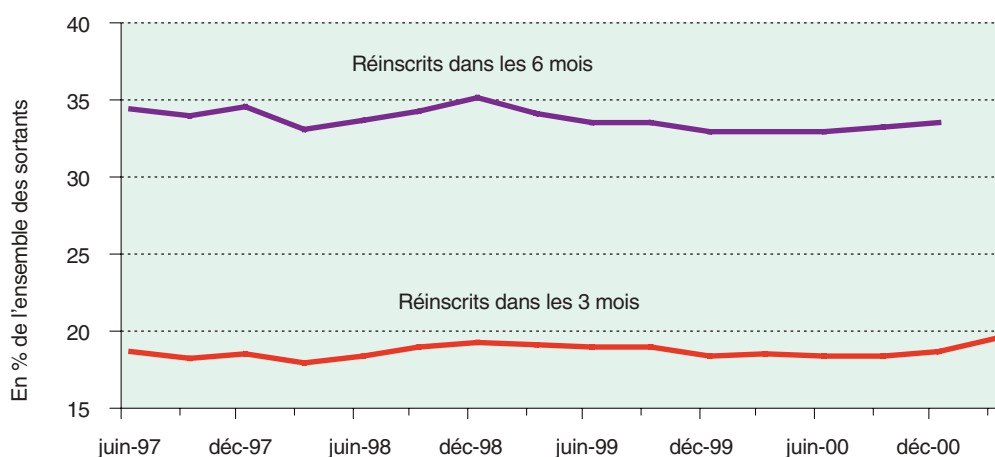
Champ : Demandeurs d'emploi inscrits en catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8 entrés à l'ANPE en décembre 1999.

La prise en compte de plusieurs périodes de chômage successives subies par un demandeur d'emploi ne modifie pas les conclusions précédentes. En effet, les années de bonne conjoncture ont vu le temps passé au chômage se réduire, même en tenant compte des réinscriptions. Pour chaque demandeur nouvellement inscrit en décembre 1997, 1998 et 1999, on a totalisé le temps de présence sur les listes de l'Anpe au cours des 18 mois suivant l'inscription. Une moitié des inscrits de décembre 1997 a cumulé au moins 9,8 mois de chômage entre cette date et juin 1999 ; deux ans plus tard, une moitié des entrants de décembre 1999 a passé au moins 8,8 mois au chômage entre son inscription et juin 2001 (tableau 3).

Cette évolution est d'autant plus remarquable que la récurrence du chômage ne faiblit guère. En dépit de fluctuations conjoncturelles, le rythme des allers-retours entre l'emploi et le chômage est resté intense. À l'été 1997, l'économie a redémarré dans un contexte d'instabilité grandissante des emplois. Tout au long de l'année 1998, les réinscriptions quasi immédiates (dans les trois mois après la sortie du chômage) ou rapides (dans les six mois) ont concerné une proportion croissante de chômeurs sortis de l'Anpe (graphique 6). Puis la consolidation de la croissance a favorisé les embauches en Cdi, et les demandeurs d'emploi ont pu quitter plus durablement le chômage. Depuis le retournement conjoncturel du début 2001, l'incertitude marquée à nouveau les emplois retrouvés par les chômeurs et on commence à observer une accélération des réinscriptions.

Graphique 6

### Récurrence au chômage des sortants de l'Anpe



Source : Anpe, calculs Dares, Données Cvs.

Lecture du graphique : 19 % des sortants de juin 1999 se sont réinscrits au plus tard en septembre et 34 % avant la fin 2000.